



L'intérieur d'une voiture l'été = un four mortel pour votre animal...

Nous observons encore trop souvent des chiens emprisonnés dans une auto durant la saison estivale. Agir de la sorte met en péril la vie de votre animal, pourquoi certaines personnes en doutent toujours?

La vulnérabilité des canidés à la chaleur est un phénomène connu. Ils sont incapables de transpirer comme l'humain. Ce n'est qu'en haletant qu'ils peuvent se refroidir. Lorsqu'ils entrent de l'air froid dans leurs poumons, ce courant pénètre les capillaires et réussit à diminuer lentement la température de leur sang. Mais « haleter » est un exercice demandant en énergie et seulement par cela, l'animal peut augmenter sa température corporelle. Si par malheur l'air environnant avoisine les 45°C, la partie est perdue d'avance et l'animal suffoquera jusqu'au décès par coup de chaleur.

Certaines personnes croient que ce n'est qu'en période de canicule que l'on doit éviter d'emprisonner son chien en voiture. Ce n'est pas le cas! **Même si la température environnante tourne autour de 15-20°C, l'intérieur de la voiture peut augmenter jusqu'à 40°C.** Le stress vécu par votre absence, le soleil qui plombe dans la voiture ou seulement l'impossibilité qu'à la chaleur à s'évacuer sont tous des facteurs qui influencent la température à l'intérieur de l'habitacle. À chaque 10 minutes, la température monte de 10°C. En 5 minutes, votre animal peut commencer à ressentir les symptômes d'un coup de chaleur.

Quels sont ces symptômes? Faiblesse extrême, vomissements, diarrhée, perte d'appétit, respiration rapide, langue rouge foncée et perte d'équilibre. Il en existe d'autres évidemment, je vous expose les plus fréquents. Si vous notez ces signes, il est important de les prendre au sérieux et de consulter immédiatement un vétérinaire. En première intention, mouiller l'animal avec une serviette froide sur le thorax, le cou et sous les pattes peut aider. Offrir de l'eau froide s'il n'est pas trop comateux. Mettre un ventilateur sur lui et libérez-lui le cou de son collier ou de sa chaîne.

Lorsque l'on rencontre ce genre de situation, les propriétaires se sentent toujours mal à l'aise et bien tristes de la tournure des événements. Bien sûr, cet agissement n'est jamais fait de manière délibérée pour nuire à l'animal. Cependant, **aux yeux de la Loi, il peut être interprété comme un acte de cruauté envers l'animal et donc considéré une infraction au Code criminel.** Si vous voyez un animal enfermé dans un véhicule, tentez de retrouver le propriétaire ou avertissez la police. Chaque minute compte! Évitez que cette voiture ne devienne son tombeau...

D^{re} Valérie Desjardins
Hôpital vétérinaire Prévost

Not'journal

Nouvelle administration... provinciale

BENOIT GUÉRIN

Le 4 septembre dernier, nous avons élu un gouvernement minoritaire du Parti québécois qui, nous l'espérons, saura durer plus que la moyenne des 18 à 24 mois que durent ordinairement les gouvernements minoritaires. Il semble que tous les partis sont prêts à collaborer, ce qui est bon signe. Nous avons aussi hâte de connaître l'identité du ministre qui sera responsable de notre région et quelles seront les politiques du nouveau gouvernement pour les médias communautaires, politiques qui pourront avoir une influence sur notre journal.

Nouvelle représentante

Vous trouverez plus bas un portrait de notre nouvelle représen-

tante publicitaire qui au printemps prochain prendra la relève de Fernande Gauthier, notre actuelle représentante, qui prendra une retraite bien méritée après plus de neuf ans de loyaux services.

Nouvelles du « Blogue »

Pour la saison estivale, nous avons négligé un peu notre forum de discussion (Blogue), mais cet automne nous nous remettons au travail au fil de la vie communautaire et municipale de Prévost. En prime ce mois-ci les résultats des élections provinciales de 2012 par bureau de vote non seulement pour Prévost, mais aussi pour Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs.

Bienvenue à Lise!

Le *Journal de citoyens* est heureux de présenter une nouvelle représentante publicitaire, **Lise Pinard**, qui s'ajoute à l'équipe de vente du journal.

M^{me} Pinard a une longue expérience à la direction d'une agence de publicité spécialisée en communication et saura offrir un service professionnel et chaleureux. **Elle couvrira les territoires extérieurs à Prévost et prendra en charge les P'tites annonces. N'hésitez pas à la contacter!**

Tél.: 450 335-1678

lisepinard@journaldescitoyens.ca



SOMMAIRE

Les échos du conseil de Prévost	8
Les échos du conseil de Sainte-Anne-des-Lacs	14
Les échos du conseil de Piedmont	22
À voir à la gare de Prévost	25
<i>En bref</i>	27
Pour le plaisir du palais	28
Chronique Environnement d'Isabelle Neveu	32

Journal citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Benoît Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Normand Lamarche, Odette Morin, Louise Guertin, Georges Carlevaris, Stéphane Parent, Yvon Blondin, Lyne Gariépy et Johanna Fontaine

Révision des textes :

Benoît Guérin, Yvan Gladu, Lauraine C. Bertrand, Normand Lamarche, Gleason Théberge et Louise Guertin

Journalistes :

Louise Guertin
louiseguertin@journaldescitoyens.ca
Alison Lévesque
alevesque@journaldescitoyens.ca
Aude Provost
aude-provost@journaldescitoyens.ca

Forum :

vieprevost.blogspot.com

Direction artistique :

Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Infographie : Carole Bouchard et Daniel Bossis

Représentantes publicitaires :

À Prévost : Fernande Gauthier, tél. : 450 224-1651
publicite@journaldescitoyens.ca

Extérieur de Prévost : Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 10300 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture, Communications et Condition féminine

Québec

AMECCQ

Tirage certifié AMECCQ

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert

LA MAISON
de
PRÉVOST

1331, Victor, Prévost - Tél : 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca



Assemblée générale annuelle Maison d'entraide de Prévost

LUNDI, LE 15 OCTOBRE 2012, 19 H

A LA GARE DE PRÉVOST au 1272, rue de la Traverse, Prévost. BIENVENUE À TOUS

Avis à nos précieux donateurs

Plusieurs vols sont commis sur le terrain de la Maison d'entraide. Dans la mesure du possible, nous vous demandons d'apporter vos dons de vêtements, jouets, articles ménagers ou autres durant les heures d'ouverture.

Cette situation est d'autant plus déplorable, car ces dons sont destinés au financement des activités de la Maison d'entraide et au mieux-être de sa clientèle.

Étant donné les coûts élevés associés à la disposition des déchets, nous demandons votre collaboration afin que les vêtements, objets et meubles que vous apportez soient réutilisables et propres.

De plus, nous vous rappelons que les matelas, les ordinateurs et le matériel informatique ainsi que les téléviseurs ne sont plus acceptés.



Doux souvenirs... nos aînés se racontent

La vente du livre *Doux souvenirs... nos aînés se racontent* connaît un très bon départ. Plus de 400 copies ont déjà été vendues. Les commentaires sont très positifs. Vous pouvez vous le procurer à la Maison d'entraide de Prévost, à la Gare de Prévost, chez Bonichoix, au Grimoire, entre autres, au coût de 10\$. Les profits sont versés à la Maison d'entraide qui en est l'éditeur.



Site internet

Le lancement du site internet du Comité des aînés et de la Maison d'entraide de Prévost aura lieu vers la mi-octobre. Suivez-nous dans la prochaine parution de votre *Journal des citoyens*.

Visites d'amitié et téléphones amicaux

Le but de ce programme est d'aider et soutenir les personnes âgées en légère perte d'autonomie, vivant à domicile, souffrant de solitude et d'isolement, dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

Pour vous inscrire, inscrire un de vos proches ou en savoir plus, communiquez avec madame Michèle Desjardins, chargée de projet du Comité des aînés, au 450 224-2507, à la Maison d'entraide de Prévost.

Répertoire des ressources pour les aînés

Le répertoire des ressources est disponible à la Maison d'entraide de Prévost et dans les édifices municipaux.

Pour toutes informations sur les services offerts aux aînés prévostois, vous pouvez communiquer avec la chargée de projet, Michèle Desjardins, au 450-224-2507.